

LE BULLETIN MUNICIPAL



"J'ai tant a te donner"

Cours de peinture

Tous les mardis soirs de 19 h à 22 h.

Venez vous détendre en bonne compagnie et créer de belles œuvres !

Aucune inscription n'est nécessaire.

Cours (libre) de peinture acrylique de tous niveaux, au tarif de 20 \$/soir. Je serai là, pour vous seconder dans vos différents projets!

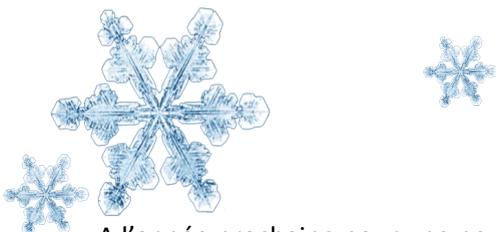
Avis aux intéressé(es) possibilité de faire un nouveau groupe de jour.

Plaisirs et créations seront au rendez-vous,
Dany Drolet, « Le Gant d'Art » au 450 564-2041

Malgré la douce température, **FEST'HIVER DE ST-ZÉPHIRIN** du 20 janvier a eu du succès

en accueillant une cinquantaine de personnes à la patinoire municipale.

Cette journée familiale dynamique a été appréciée des petits et des grands, **merci** à tous ainsi qu'aux bénévoles. Voici Brigitte, coordonnatrice en loisir et André, responsable de la patinoire en pleine action !



A l'année prochaine pour une nouvelle aventure !



La municipalité vous informe...

FÉVRIER 2018

- ▶ Le conseil a adopté les prévisions budgétaires pour l'année budgétaire de l'Office municipal d'habitation (OMH).
- ▶ Le conseil a adopté le règlement n° 02-2018, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier de 2017 de l'Office municipal d'habitation. La part de la municipalité représentant 10% s'élève à 5 972 \$.
- ▶ Avis de motion : Le conseil donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement modifiant le règlement de zonage, de lotissement et de construction de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval.
- ▶ Projet de règlement modifiant règlement plans d'urbanisme n° 05-2015, le règlement de zonage n° 06-2015, de lotissement n° 07-2015 et le règlement de construction n° 08-2015 de la municipalité de Saint-Zéphirin- de-Courval.
- ▶ Insectes piqueurs : La municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval a confié le mandat à la MRC Nicolet-Yamaska de demander des soumissions pour adjuger un contrat sur le contrôle des insectes piqueurs par sa résolution n° 147-11-2017.
La MRC a procédé à un appel d'offres public lancé le 22 décembre 2017;
La MRC entend accorder le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage;
le coût global du contrat à adjuger est de 312 000 \$ (taxes exclues);
Que la municipalité désire tout de même aller de l'avant pour le bien-être de sa population;
Le conseil municipal confirme à la MRC qu'il est d'accord avec l'adjudication du contrat et qu'il entend payer sa contribution selon la répartition faite par la MRC et qu'il en informe la MRC.
- ▶ Aménagement urbain : Bacs à fleurs , coût des bacs 100 \$ taxes en sus.
- ▶ « Sur la route des festivals » La municipalité s'est engagé à participer financièrement au festival western qu'organise l'organisme « Sur la route des festivals » qui aura lieu les 10, 11, 12 et 13 mai prochain. Les organisateurs de « Sur la route des festivals » se sont engagés à remettre à des organismes du milieu 10 % des revenus que génère cette activité sur notre territoire.
- ▶ Les comptes à payer pour le mois de février sont acceptés au montant de 97 717 \$.



J'aime

L'inspecteur vous informe...

- ▶ **Conteneur pour enrobage de plastique blanc:** Un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte d'enrobage de plastique BLANC. Le plastique doit être exempt de filet et de cordes.
- ▶ **Résidus domestiques dangereux:** Pour les contenants de 20 litres vides, veuillez enlever les couvercles et insérer les contenants les uns dans les autres.
- ▶ **Résidus domestiques dangereux, et produits non acceptés:** Pneus, pinceaux, pannes, rouleaux à peinture, chiffons etc. ne sont pas acceptés.
- ▶ **Réparation de votre bac noir ou vert:** Avisez Jean Audet au 819-313-2188.
- ▶ **Propriétaire de chiens:** Vous devez vous procurer une médaille au bureau municipal. Le coût est de 5\$ par année. Ceci facilite grandement les recherches en cas de chien perdu.
- ▶ **Rénovation construction:** Pour toutes modifications à votre propriété, vous devez faire la demande d'un permis soit au bureau municipal ou sur le site de la MRC.

Petites annonces gratuites pour les résidents de Saint-Zéphirin

Faites moi suivre par courriel ou par téléphone vos petites annonces. Nous les ferrons paraître dans le bulletin suivant la réception de celles-ci.

reception@saint-zephirin.ca ou au 450 564-2188



COLLECTE DES ENCOMBRANTS LE 12 MARS 2018

Veuillez prendre note des directives suivantes:
Les encombrants devront être manipulables par une seule personne. Vous devez être présent si tel n'est pas le cas. Les matériaux de construction ne sont pas des encombrants, donc ils ne seront pas ramassés.

**** Ne jamais mettre les encombrants dans une remorque car il ne seront pas ramassés.****

De plus, si un encombrant peut être inséré dans le bac il n'est pas considéré comme un encombrant. Il est très important de mettre vos bacs au chemin la veille et de laisser une distance entre vos bacs.

À ne pas oublier, la collecte des ordures aux 2 semaines jusqu'au début avril 2018.

Prochaines collectes des ordures pour le mois de février et mars 2018 :

Les jeudis 12 et 26 février
Les jeudis 12 et 26 mars

N'oubliez pas de nous suivre sur
NOTRE PAGE FACEBOOK de la municipalité.

Club FADOQ de Saint-Zéphirin-de-Courval

Au nom de la FADOQ de Saint-Zéphirin, je tiens à remercier nos généreux commanditaires lors de notre souper du 20 janvier dernier avec une belle participation de 84 personnes.

Nous considérons que la participation de nos commanditaires contribue à la réussite de notre organisme qui tend vers le mieux-être, la fraternité, les échanges et la valorisation des personnes de 50 ans et plus.

Vous êtes un bel exemple de partenariat et de votre intérêt à collaborer à nos demandes, nous stimule et nous pousse à nous dépasser davantage pour la continuité des activités de la FADOQ.

Ginette Lemaire, trésorière

Agenda de février

Mercredi 14 de 12 h à 15 h Dîner de la Saint-Valentin

Jeudi 22 de 10 h à 12 h La FADOQ vous convie à une visioconférence d'information sur les soins en fin de vie « Aide médicale à mourir ». Bienvenue à tous.

Mercredi 28 février de 9 h à 12 h Cours d'informatique « J'apprivoise internet »

Mercredi 7 mars de 9 h à 12 h Trois cours de 3 h.

Mercredi 14 mars de 9 h à 12 h **Inscription à Lucie Courchesne au 450 564 2110**

Activités au centre communautaire

Les mardis de 13 h 30 à 15 h 30 **SHUFFLEBOARD**

Responsables, Lucette Rousseau et Monique paquette

La Bibliothèque vous informe...



Nous avons procédé à un échange de livres le 30 janvier pour vous offrir une nouvelle variété de livres. Lors de cet échange, nous avons reçu des livres pour adultes en exposition ayant pour thème "À plein gaz" (tracteurs, automobiles, camionnettes et plusieurs autres).

Une deuxième exposition est disponible pour les enfants sur le thème des lions.

Venez nous voir, il nous fera plaisir de vous conseiller !

Horaire

Lundi

Mercredi

Samedi

13 h 30 - 15 h 30 18 h 30 - 20 h 30 10 h - 12 h

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière de la municipalité, QUE :

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT PLAN D'URBANISME #05-2015, RÈGLEMENT DE ZONAGE #06-2015, RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT #07-2015 ET LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION #08-2015.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal lors de sa séance ordinaire du 5 février 2018, a adopté un premier projet de règlement modifiant les règlements suivants #05-2015, #06-2015, #07-2015 et #08-2015.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 mars 2018 à 19h30 à la salle du conseil au 1232, rang Saint-Pierre, St-Zéphirin-de-Courval.

L'objet de cette assemblée est de faire connaître les conséquences de la modification des règlements de zonage, de lotissement, de construction et des plans d'urbanisme. Lors de cette assemblée, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le présent règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures régulières d'ouverture.

Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS ET DES ZONES CONCERNÉES

Le projet à pour but :

De normes à respecter pour l'élevage ou la garde de poules pondeuses;

De modifier l'article 21 du règlement de zonage #06-2015 concernant les logements dans les bâtiments commerciaux;

De modifier l'article 24 du règlement de zonage #06-2015 concernant le revêtement extérieur des bâtiments;

De modifier l'article 26 du règlement de zonage #06-2015 concernant les dimensions et volume des bâtiments principaux;

De modifier l'article 57 du règlement de zonage #06-2015 concernant l'accès au terrain;

De modifier les articles 59 à 72 du règlement de zonage #06-2015 concernant l'affichage;

De modifier l'article 90.3 du règlement de zonage #06-2015 concernant habitation-commerciale;

De modifier l'article 98 du règlement de zonage #06-2015 concernant le nombre de bâtiments principaux et leur utilisation;

De modifier l'article 100 du règlement de zonage #06-2015 concernant l'entreposage de bois de chauffage et appareils de chauffage extérieurs;

De modifier l'article 104.2 du règlement de zonage #06-2015 concernant les hauteurs;

De modifier l'annexe 1 – plan no. 1;

De modifier l'annexe 1 – plan no. 2;

De modifier l'annexe 1 – plan no. 3;

De modifier l'annexe 1 – plan d'affectation du sol

De modifier l'article 34 du règlement de lotissement #07-2015 concernant les exceptions aux normes de lotissement;

De modifier l'article 24 du règlement de construction #08-2015 concernant les fondations;

L'ensemble du territoire de la Municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval est concerné par ces modifications.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

DONNÉ À SAINT-ZÉPHIRIN-DE-COURVAL, CE 6 FÉVRIER 2018.

HÉLÈNE CHASSÉ, gma

Directrice générale & secr.-très.



Artisans Antiquaire
1361 Rang St-Pierre
Saint-Zéphirin-de-Courval
450 564-2686

Couturière sur place disponible sur rendez-vous!
 Réparations, confections de produits avec des matériaux recyclés et neufs.
 Coussins, sacs à vin, sacs d'épicerie, sacs à main etc...

Denise Bérubé, tisserande (catalogue)
Dany Drolet, artiste peintre, toiles et fabrication d'objets décoratifs
Création Mam'Zelles
 Divers créations de tricot, cartes de souhaits etc...

De belles idées cadeaux pour offrir à vos proches pour la période des fêtes!

De plus, si vous êtes un artisan ou artisane de la région,
 nous pouvons prendre vos produits en consigne afin d'offrir une plus grande visualité de vos créations.

* des conditions s'appliquent * Voir les conditions en magasin



BESOINS IMMÉDIATS – EMPLOI À COMBLER

La communauté des Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge compte plusieurs maisons situées principalement à Nicolet. Les résidentes vivent dans un milieu de vie actif avec un service clinique de santé composé de plusieurs professionnelles dont infirmières, infirmières auxiliaires et plus encore, pour répondre à leurs besoins.

Nous sommes présentement à la recherche d'un :

PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER - ÉTUDIANT

Échelle salariale variant de 14,91 \$ à 15,51 \$ selon l'expérience.

Avantages sociaux concurrentiels.

Emploi une fin de semaine sur deux (7.75 heures par fin de semaine)

Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible à l'adresse suivante :

Centre de services
Les Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
251, rue St-Jean-Baptiste
Nicolet (Québec) J3T 1X9
dotation@sasv.ca
Télécopieur : 819-293-6659

L'équipe du casse-croûte 255 retourne au travail !

Ce petit mot est pour vous informer que le retour de l'équipe de travail du casse-croûte s'effectuera tel que prévu
le 28 février 2017 à 8 H

| | |
|--------------------|-------------|
| Lundi et mardi | Fermé |
| Mercredi et jeudi | 8 h à 20 h |
| Vendredi et samedi | 8 h à 21 h |
| Dimanche | 11 h à 20 h |

Nous avons bien hâte de vous voir et de vous revoir !

Gisèle et son équipe

Collecte de contenants consignés

Les élèves de 6^e année, de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption de St-Zéphirin ramasseront durant toute l'année 2017-2018 les canettes et bouteilles (boissons gazeuses, bières) pour aider au financement de leurs activités de finissant.

Vous pouvez venir les porter au secrétariat de l'école ou les remettre aux élèves.

Pour information contacter Madame Johanne Boisclair au 819 293-5821 poste 4251.

Les élèves de 6^e année de l'École Notre-Dame-de-l' Assomption

Nous vous remercions de votre générosité !



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-ZÉPHIRIN
DE COURVAL**

**COUPE DE FOIN
SUR LA PROPRIÉTÉ DE LA MUNICIPALITÉ**

DEMANDE DE SOUMISSION

La municipalité de Saint-Zéphirin de Courval demande des soumissions pour la récolte de graminées (foin) sur sa propriété située au P-448 (secteur du projet domiciliaire à l’arrière du cimetière de la paroisse) pour une période de 5 ans.

La soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée avec la mention : SOUMISSION POUR LES TRAVAUX DE RÉCOLTE DE GRAMINÉES, au bureau de la municipalité de Saint-Zéphirin-de-Courval, 1232 rang St-Pierre, St-Zéphirin de Courval, J0G 1V0, avant le 3 AVRIL 2018 à 16 heures.

Le soumissionnaire devra se conformer à toutes les normes et conditions contenues dans le présent document pour que sa soumission soit considérée.

La municipalité ne s’engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues et n’encourt aucune obligation envers le ou les soumissionnaires.

CONDITIONS ET INSTRUCTIONS

1. La municipalité exige que le soumissionnaire procède au minimum à deux (2) coupes annuelles.
2. Le soumissionnaire s’engage à ne pas utiliser d’engrais organique cependant l’engrais chimique est autorisé.
3. Advenant la vente de terrains durant la durée du contrat, la Municipalité s’engage annuellement à rembourser au soumissionnaire 0.5% par année restante de la valeur total du contrat par terrain vendu.
4. Le soumissionnaire devra porter une attention particulière pour la protection des sorties d’alimentation en eau potable et les bornes à incendie
5. Le soumissionnaire devra utiliser la formule fournie par la municipalité pour présenter sa soumission.

RESPONSABILITÉ DU SOUMISSIONNAIRE :

Le soumissionnaire tient la municipalité exempte de tous dommages causés aux personnes, aux matériaux et autres choses dans l’exécution de son contrat et résultant de fautes, négligences, imprudences ou incuries de sa part ou de celles de ses préposés.

PRIX :

Le prix soumis doit être un prix totalisant la durée du contrat (5 ans : 2018 2019-2020-2021-2022).
La superficie du terrain est d’environ de 81 000mc soit 20 acres.

**Vous retrouverez le document complet comprenant le formulaire de soumission sur le site web de la municipalité au :
www.saint-zephirin.ca dans l’article Coupe de foin 2018 sur la page d’accueille.**

Vous pourrez aussi vous procurer le formulaire de demande de soumission au bureau municipal au 1232 rang Saint-Pierre à Saint-Zéphirin aux heures normales d’ouverture 8h30 à 12h00 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi.

Casino de La Capucine

Levée de fonds pour la cafétéria de l'école primaire NDA

Samedi 17 mars 2018

à partir de 20 h

au Centre Communautaire de St-Zéphirin

Les gens sont invités à participer en jouant aux différentes tables de Poker et de Black Jack.

Des billets sont en vente au coût de 20 \$

(ce qui inclus : droit de jouer aux tables avec 15 000 \$ en argent fictif, une consommation gratuite ainsi qu'un coupon pour le tirage des prix de présences).

Des consommations seront vendues sur place ainsi que des enveloppes d'argent fictif pour ceux qui veulent faire durer le plaisir.

Naturellement, nous n'accepterons uniquement que l'argent comptant.

**Cette activité est là pour vous divertir,
mais grâce à de nombreux partenaires,
nous aurons de beaux prix de présences à faire tirer lors de la soirée.**

Présentement nous avons plus de 500 \$ en prix de présence

Pour réserver vos billets, n'hésitez pas à communiquer avec

Lyne Lamothe au 450-564-1136 ou

par courriel avec Chantal St-Cyr à cmperreault@hotmail.ca.

**Vous pouvez également nous rejoindre via notre
page Facebook « Cafétéria Coopérative la Capucine ».**

Au plaisir de vous voir lors de notre belle soirée.

L'Équipe du conseil d'administration



L'église de Saint-Zéphirin a été désacralisée le dimanche 28 janvier. Journée émouvante de nos fidèles.

Divers à vendre :

2 causeuses 175 \$ ch.

1 table à café (30X30) avec 2 chaises 150 \$

2 classeurs en métal beige 35 \$ ch.

1 petit lave-vaisselle (18X20X33) 150 \$

1 piano Baldwin 1000 \$

1 lit électrique, matelas comme neuf 350 \$

2 étagères en métal noires 35 \$ ch.

Négociable

Yolande Bergeron 450 564-1080



Période d'inscription

du 29 janvier au 9 février 2018

INSCRIPTION À PASSE-PARTOUT

Pour les parents intéressés à inscrire leur enfant âgé de 4 ans au 30 septembre 2018 au programme « Passe-Partout », veuillez-vous présenter au secrétariat de l'école à St-Zéphirin

N.B. : Si dans votre entourage, vous connaissez des gens qui ont des enfants et qui sont d'âge à fréquenter l'école pour la première fois, vous nous rendriez énormément service en leur communiquant les informations relatives à la période d'inscription.

Merci!

La direction



La Corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin inc.

DEMANDE DE CANDIDATURES

TU ES ÂGÉ D'AU MOINS 16 ANS.

TU AIMES LES ENFANTS.

ÇA TE TENTE DE VIVRE UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE.

La corporation des Loisirs de Saint-Zéphirin est à la recherche de moniteurs/monitrices pour son camp de jour 2018.

L'entrée en fonction se fera vendredi le 22 juin 2018 pour une journée de planification et débutera le 26 juin 2018 pour une durée de 7 semaines.

Tous les curriculum vitae devront être envoyé à :

Corporation des Loisirs de St-Zéphirin inc.

Candidature : Camp de jour 2018

A/s Brigitte Poirier

1232, rang St-Pierre

Saint-Zéphirin-de-Courval (Québec)

J0G 1V0

Note : la date limite des candidatures est le **7 MAI 2018**